

CHAPITRE 3

LA MESURE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Jacques CHARMES

Directeur de recherche à l'ORSTOM, Paris

L'un des principaux progrès accomplis pour une meilleure prise en considération des femmes dans le développement a pour origine le point de vue qui a consisté à appréhender leur différence de statut et de caractéristiques, non plus seulement du fait d'un simple déterminisme biologique, mais aussi en raison du fait qu'elles constituent une catégorie socialement construite. Ce point de vue rendait indispensable de redresser un certain nombre d'idées reçues et préconçues, notamment celles qui se traduisent par leur invisibilité dans l'activité économique.

En effet, dans la définition internationale de l'activité économique telle qu'elle apparaît dans le système de Comptabilité nationale des Nations Unies, les activités domestiques exercées dans le simple but de l'autoconsommation ou de l'auto-fourniture, étaient systématiquement exclues du calcul du PIB, à l'exception des activités relevant du secteur agricole (ou plutôt du secteur primaire en général), et de l'auto-construction. Des travaux tels que ceux de Luisella Goldschmidt-Clermont (1982) ont largement contribué à faire prendre conscience de l'importance de ces activités et des redressements qu'entraînerait leur prise en compte dans le calcul du PIB. C'est ainsi que la récente révision du système de Comptabilité nationale (1993) a étendu la définition internationale de l'activité économique aux activités manufacturières (secteur secondaire) qui ne passent pas par le marché et sont exercées aux seules fins d'autoconsommation ; mais elle a continué à exclure les activités de service qui restent les plus importantes dans la sphère domestique (préparation des repas, entretien de la maison et du foyer, soins aux enfants), dès lors qu'elles ne donnent pas lieu à rémunération.

Mais même si l'on s'en tient au champ restrictif de la définition, il s'en faut de beaucoup que la contribution des femmes au produit national soit correctement appréhendée. L'une des raisons en est la difficulté persistante à faire entrer certaines catégories de femmes dans la population active. Cette difficulté tient aux conceptions qui prévalent aussi bien dans les populations elles-mêmes (et chez les intéressées notamment) que chez les enquêteurs chargés d'administrer les questionnaires et donc d'appliquer sur le terrain les définitions adoptées.

Ainsi continue à persister une forte sous-estimation de la participation des femmes à l'activité économique. Et pourtant l'emploi du temps des femmes laisse peu, et de moins en moins de temps aux loisirs. On a tendance aujourd'hui à parler du triple emploi du temps des femmes : celui de leur activité économique (qu'elle soit principale ou secondaire), celui de leur activité domestique, et celui de leur activité communautaire. Dans de nombreux pays, l'émancipation des femmes et l'évolution de leur statut passent et se traduisent par leur implication de plus en plus importante dans le tiers secteur, c'est-à-dire le secteur des associations, des nouvelles citoyennetés, du bénévolat et du volontariat, dont on souligne (tout comme pour le travail domestique) le rôle méconnu et non mesuré dans la réalisation du produit national.

Néanmoins le mouvement général des idées fait progressivement évoluer les données statistiques collectées. On se propose ici d'en donner quelques exemples africains, tant en ce qui concerne l'activité principale que l'activité secondaire, et de présenter également quelques lacunes qui demeurent ou qui ont été nouvellement identifiées.

1. Progrès dans la mesure de l'activité économique principale

L'élévation générale des taux d'activité féminine dans le monde traduit à la fois un changement des mentalités et des mœurs, et un changement des réalités économiques, puisque presque partout le travail féminin a dû quitter la sphère domestique pour se porter sur le marché, à travers les activités informelles essentiellement pour ce qui concerne les pays en développement, à travers le salariat et notamment le salariat temporaire et précaire dans les pays industrialisés.

Mais les changements significatifs enregistrés au cours des trois dernières décennies sont aussi le signe d'une amélioration des méthodes d'appréhension de ces activités féminines et il est difficile de distinguer la part qui revient à ce dernier facteur de celle qui revient aux autres.

La compilation statistique des recensements de population effectuée par les Nations Unies (United Nations, 1995) montre qu'entre les années 1970 et 1990,

partout dans le monde, les taux d'activité féminine ont augmenté ou sont restés à des niveaux élevés (tableau 1).

Tableau 1. Taux d'activité des femmes de 15 ans et plus de 1970 à 1990

Régions	Taux (en %)		
	1970	1980	1990
<i>Régions développées</i>			
Europe de l'Est	56	56	58
Europe de l'Ouest	37	42	51
Autres régions	40	46	54
<i>Afrique</i>			
Afrique du Nord	8	12	21
Afrique sub-saharienne	57	54	53
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>			
Amérique latine	22	25	34
Caraïbes	38	42	49
<i>Asie et Pacifique</i>			
Asie de l'Est	57	58	56
Asie du Sud-Est	49	51	54
Asie du Sud	25	24	44
Asie centrale	55	56	58
Asie de l'Ouest	22	26	30
Océanie	47	46	48

Source : United Nations, 1995, tableau 5.4 B, p. 110.

La tendance générale est à la convergence des taux d'activité féminine vers des niveaux voisins de 50 à 60 % de la population d'âge adulte (âgée de 15 ans et plus), alors que les taux d'activité des hommes sont proches de 70 à 80 % et sont partout en baisse. L'écart entre les deux sexes ne pourra jamais être totalement éliminé en raison du retrait des femmes de la population active lors de la procréation et des périodes de soins aux enfants en bas âge ; en outre, du fait de leur espérance de vie plus élevée, les femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes à être inactives aux âges élevés.

Cependant, les sous-régions de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Asie de l'Ouest), qui correspondent au monde arabe, se caractérisent par les taux d'activité féminine les plus faibles, et l'examen plus détaillé par pays montrerait qu'en Afrique sub-saharienne, les pays à forte population musulmane (Mali, Tchad, Mauritanie, Soudan) connaissent aussi des taux d'activité féminine nettement plus faibles (ce qui n'est cependant pas le cas du Sénégal ou du Niger).

Précisément, l'Algérie et le Mali sont deux pays où des efforts ont été faits, ces dernières années, dans le domaine de la collecte statistique sur l'activité économique.

L'Algérie est, avec le Bangladesh, le pays où le taux d'activité féminine est le plus bas du monde. Selon le *Rapport mondial sur le développement humain* (PNUD, 1995), c'est aussi le pays où les femmes représentent la plus faible proportion de la main-d'œuvre totale (4 %), proportion qui est même inférieure à celle des pays du Golfe.

Les statisticiens algériens ont à ce point intériorisé ce statut particulier de la femme au foyer que (à contre-courant de toutes les recommandations internationales en matière de population active) ils continuent à distinguer la catégorie jadis appelée "*femmes partiellement occupées*" et désormais intitulée "*travailleuses à domicile*". À vrai dire, cette attitude s'explique aussi par le fait que les difficultés qu'ils connaissent dans leurs tentatives d'appréhension de l'activité économique féminine se traduisent par d'équivalentes difficultés d'interprétation des données de population active et de leur évolution, ce qui amène le plus souvent les planificateurs à ne raisonner que sur la seule population masculine.

À l'occasion de l'enquête sur la main-d'œuvre de 1992, il avait été décidé d'ajouter au questionnaire un emploi du temps simplifié qui serait administré à tous les inactifs et chômeurs, et en particulier aux femmes au foyer (Charmes, 1991a). Il ne s'agissait pas d'un relevé précis de l'utilisation du temps de la personne, mais de l'énumération d'un certain nombre d'activités économiques et non-économiques, domestiques ou non, pour lesquelles on demandait à la personne interrogée combien d'heures elle avait passées à cette activité au cours de la semaine précédant l'enquête. Cette initiative suivait en cela les recommandations qui, au niveau international, suggèrent de mener des enquêtes budget-temps afin de mieux appréhender l'activité féminine ; ces dernières années, plusieurs enquêtes portant sur la dimension sociale de l'ajustement ont d'ailleurs inclus un volet emploi du temps dans leurs questionnaires.

Le tableau 2 présente les résultats de cette investigation. L'effort poursuivi a permis de faire passer le taux d'activité des femmes de 15 ans et plus de 8,7 % à 11,4 %, et la population féminine en vient à représenter 13,1 % de la main-d'œuvre totale, ce qui est une nette amélioration par rapport à la situation antérieure. Mais on aurait pu s'attendre à une transformation plus drastique de la structure de la population active.

En fait, comme l'a montré l'expérience de la Tunisie entre le milieu des années 1970 et la fin des années 1980 (Charmes, 1990a), c'est la constance des préoccupations du statisticien qui finit par convaincre les agents de collecte et les personnes interrogées que leurs conceptions antérieures étaient erronées : on ne veut pas dire par là que le statisticien finit par obtenir le résultat qu'il désire, mais bien qu'en l'occurrence les conceptions traditionnelles (qui refusent de considérer que la

femme travaillant sur l'exploitation agricole ou dans un métier artisanal à domicile, exerce une activité économique) doivent laisser progressivement la place à des conceptions plus universalistes, correspondant en tout cas aux concepts définis au niveau international.

Tableau 2. Population active et taux d'activité par sexe, Algérie, 1992

Population et taux	Hommes	Femmes	Ensemble
<i>Population (en milliers)</i>			
Personnes occupées (1)	4 201	362	4 563
Travailleuses à domicile (2)	—	164	164
Personnes sans travail (3)	1 348	134	1 482
Femmes au foyer exerçant une activité (4)	—	182	182
Personnes sans travail exerçant une activité (5)	148	16	164
Autres inactifs exerçant une activité (6)	15	—	15
Population active totale I (7=1 + 2 + 3)	5 549	660	6 209
Population active totale II (8=1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	5 712	858	6 570
Population de 15 ans et plus (9)	7 480	7 543	15 023
Population totale (10)	13 413	13 187	26 600
<i>Taux (en %)</i>			
Taux d'activité I (11=7/9)	74,2	8,7	41,3
Taux d'activité II (12=8/9)	76,4	11,4	43,7
Taux de chômage I (13=3/7)	24,3	20,3	23,9
Taux de chômage II (14=(3-5)/8)	21,0	13,8	20,1
Taux brut d'activité I (15=7/10)	41,4	5,0	23,3
Taux brut d'activité II (16=8/10)	42,6	6,5	24,7
Source : calculs effectués à partir des résultats de l'enquête main-d'œuvre, 1992 (ONS,1995).			

De plus, ainsi que l'avait bien montré le cas tunisien, l'amélioration de la mesure des effectifs de la population active, se traduit par une diminution du taux de chômage : le niveau très élevé qu'atteint celui-ci en Algérie (23,9 %) est dû en partie à la très forte sous-estimation de la population active féminine, qui empêche toute comparaison avec les autres pays de la région. Les informations sur l'emploi du temps de l'enquête 1992 n'ont-elles pas permis de faire reculer de près de 4 points le taux de chômage global (qui passe de 23,9 à 20,1 %) ?

Au **Mali**, en 1989, l'enquête nationale sur les activités économiques des ménages (dite enquête sur le secteur informel) est parvenue à des résultats d'une ampleur encore plus significative en administrant systématiquement à tous les inactifs d'âge actif (âgés de 8 ans et plus) un module de questionnaire insistant sur l'exercice d'une activité économique, l'enquêteur pouvant en préciser la définition

par des exemples et en indiquant que l'activité devait être relevée "même si la personne ne considère pas qu'il s'agit d'un véritable emploi". Le tableau 3 illustre l'effet de ces questions sur les taux d'activité.

Tableau 3. Population active et taux d'activité par sexe, Mali, 1989

Population (en milliers) et taux (en %)	Hommes	Femmes	Ensemble
Population active (1)	1 932	1 007	2 939
Population inactive exerçant une activité (2) (dont femmes au foyer)	69	365 (312)	434
Population de 8 ans et plus (3)	2 542	2 768	5 310
Population totale (4)	3 804	3 918	7 722
Taux d'activité I (5=1/3)	76,0	36,4	55,3
Taux d'activité II (6=(1+2)/3)	78,7	49,6	63,5
Taux brut d'activité I (7=1/4)	50,8	25,7	38,1
Taux brut d'activité II (8=(1+2)/4)	52,6	35,0	43,7
Source : DNSI, 1994, tableau 1, p. 6.			

Le taux brut d'activité féminine qui s'élevait à 25,7 % lors de l'exploitation de la simple question directe sur l'activité augmente de 10 points (35,0 %) lorsque le module spécifique est administré aux inactifs tandis que le taux d'activité des femmes de 8 ans et plus s'élève de 13 points (de 36,4 % à 49,6 %) : au total l'écart entre les taux masculins et les taux féminins se réduit de 25 à 18 points pour les taux bruts et de 40 à 29 points pour les taux spécifiques, soit des écarts qui deviennent conformes à ce qui est observé ailleurs.

Les deux exemples qui précèdent montrent que, pour ce qui est de l'activité économique principale, les derniers pays réfractaires à la prise en compte du travail des femmes, sont sur le point de rejoindre les normes prévalant dans les sous-régions auxquelles ils appartiennent, les taux d'activité retraçant ainsi correctement les structures démographiques, les structures du marché du travail ainsi que cet élément de discrimination socio-culturelle propre à chaque pays.

Il s'en faut cependant de beaucoup que ces lents (mais définitifs) progrès dans la mesure de l'activité économique principale permettent d'en finir avec la sous-estimation de la contribution des femmes au produit national.

2. Progrès dans la mesure de l'activité économique secondaire

Certes, comme on s'en doute, la meilleure prise en compte de l'activité principale a pour effet d'augmenter les effectifs féminins d'un secteur informel que l'on a toujours tendance à considérer comme faiblement productif et peu rémunérateur (bien que l'on puisse s'inscrire en faux contre ces hypothèses : voir Charmes, 1990b et 1995). Mais surtout il apparaît que les femmes peuvent être parfois beaucoup plus nombreuses que les hommes à exercer des activités secondaires en plus de leur activité principale, ce qui peut modifier radicalement la structure des emplois au niveau national. Et en ce domaine, les progrès statistiques dans la collecte n'ont pas été si nombreux et restent encore largement à venir.

L'expérience du **Burkina Faso** est, de ce point de vue, intéressante. Lors du recensement général de la population de 1985, l'activité secondaire a été approchée de façon systématique et convaincante, en ce sens que la question a été posée à tous les actifs de façon naturelle en la liant à la période de l'année où elle est exercée (saison agricole, saison non agricole) : dans un pays où plus de 90 % de la population est rurale et où les activités urbaines sont étroitement dépendantes de l'activité agricole, on conçoit l'importance d'une telle démarche. Le résultat en a été que près de 25 % des actifs ont déclaré une seconde activité.

Cela n'a pas eu pour effet de modifier le taux d'activité féminine (74,1 % contre 87,6 % pour les hommes), qui est très élevé dans ce pays où les femmes représentent près de la moitié de la main-d'œuvre totale ; en revanche les structures de l'emploi informel s'en trouvent radicalement modifiées (tableau 4). Le secteur informel, à dominante urbaine, masculine et tertiaire lorsqu'on s'en tient à l'analyse de l'activité principale, prend une dominante rurale, féminine et manufacturière lorsqu'on tient compte de la pluri-activité.

En milieu rural, les emplois secondaires des femmes sont globalement 6,5 fois plus nombreux que ceux exercés à titre principal. Mais, pour certaines activités spécifiquement féminines ce coefficient multiplicateur devient très élevé, par exemple pour le filage (x 27), la fabrication de bière de mil (x 20) ou le tissage (x 17). Même les activités commerciales féminines, déjà particulièrement fréquentes à titre principal, sont trois fois plus nombreuses à titre secondaire.

Au **Mali** également, la prise en compte des activités secondaires a pour effet de faire passer de 34,3 % à 39,7 % la proportion des emplois occupés par des femmes dans l'ensemble des emplois : l'effet est moins spectaculaire qu'au Burkina Faso, parce que les hommes sont également nombreux à exercer une deuxième activité.

Tableau 4. Structure du secteur informel au Burkina Faso, selon l'approche par les actifs et selon l'approche par les emplois (pluri-activité), 1985

Catégorie de population	Activité principale		Activité secondaire		Ensemble	
	Actifs	%	Emplois secondaires	%	Emplois	%
Urbain	120 000	54,5	13 000	2,0	133 000	15,0
Rural	100 000	45,5	652 000	98,0	752 000	85,0
Hommes	130 000	59,1	145 000	21,8	275 000	31,1
Femmes	90 000	40,9	520 000	78,2	610 000	68,9
Secteur de la production	55 000	25,0	405 000	60,9	460 000	52,0
Secteur tertiaire	165 000	75,0	260 000	39,1	425 000	48,0
Ensemble secteur informel	220 000	100,0	665 000	100,0	885 000	100,0

Sources : Charmes, 1995, d'après Charmes, 1989.

Ce que l'on qualifie ici d'activité secondaire s'entend dans le sens d'activité complémentaire et ne signifie pas pour autant que ces activités sont exercées de façon peu importante ou peu continue. Les répercussions sur les estimations de la contribution des femmes au produit national peuvent donc être extrêmement élevées, notamment dans le secteur de la transformation des produits agricoles, secteur désormais inclu dans la définition de l'activité économique selon le système de Comptabilité nationale des Nations Unies (1993), même lorsque les activités sont destinées à la seule autoconsommation.

La collecte de données sur la pluri-activité reste cependant peu fréquente, et lorsqu'elle a lieu, c'est souvent sous une forme inadaptée conduisant à des résultats peu convaincants, alors qu'on est bien conscient que c'est par cette voie que passent les stratégies de survie ou plus généralement de maintien des niveaux de vie dans des contextes d'ajustement structurel.

Conclusion

Si les progrès réalisés dans la mesure de l'activité principale des femmes sont sur le point d'atteindre leur objectif, qui est de rendre visible la place qu'elles occupent dans la population active ou la main-d'œuvre, cette place reste encore fortement sous-estimée pour au moins deux raisons :

- dans les pays en développement, les femmes exercent en grande majorité leurs activités dans le secteur informel et, donc une meilleure évaluation de leur contribution passe par une amélioration des méthodes de mesure des résultats des activités informelles ;

- les femmes développent, plus fréquemment que les hommes, des situations de pluri-activité qui restent encore peu connues et mal mesurées.

Comme le montrent les travaux sur l'évolution historique des budgets-temps (Gershuny, 1995 et Harvey, 1995), le temps consacré par les femmes au travail rémunéré et aux activités sociales augmente dans tous les pays, alors qu'augmente simultanément le temps consacré par les hommes au travail non rémunéré et aux activités sociales. On constate bien ainsi une extension et un approfondissement des activités féminines dans le monde. Mais l'achèvement progressif de la sortie des femmes de la sphère domestique requiert désormais que l'on s'intéresse de plus près, et avec les méthodes appropriées, d'une part à ce second cercle d'invisibilité qui tient au fractionnement du temps des femmes, qui restent fortement impliquées dans la sphère domestique, ce qui les oblige à exercer des activités multiples, particulièrement en période de crise, et d'autre part à ce troisième cercle qui les amène à se consacrer à des activités sociales bénévoles afin de consolider un statut social et politique encore précaire dans maints pays.

Références bibliographiques

- CHARMES Jacques, 1989. – *Trente cinq ans de comptabilité nationale du secteur informel au Burkina Faso (1954-1989). Leçons d'une expérience et perspectives d'amélioration.* – Ouagadougou, ministère du Plan et de la Coopération/PNUD/DTCD, 108 p.
- CHARMES Jacques, 1990a. – *Deux études sur l'emploi dans le monde arabe.* – Paris, CEPED, 37 p. (Les Dossiers du CEPED, n° 11).
- CHARMES Jacques, 1990b. – "Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel", in : OCDE, *Nouvelles approches du secteur informel*, p. 11-51. – Paris, OCDE, 271 p.
- CHARMES Jacques, 1991a. – *Mesure statistique de la population active et du secteur informel en Algérie. Situation actuelle et orientations méthodologiques.* – New-York/Alger, PNUD-Bureau statistique des Nations Unies/Office national des statistiques, 20 p.
- CHARMES Jacques, 1991b. – "Pluri-activité des salariés et pluri-activité des agriculteurs. Deux exemples de mesure et d'estimation : Italie et Burkina Faso", in : MONTAGNÉ-VILLETTE Solange et al. (éds.), *Espaces et travail clandestins*, p. 25-32. – Paris, Masson, 157 p.
- CHARMES Jacques, 1995. – "Emploi, informalisation, marginalisation ? L'Afrique dans la crise et sous l'ajustement, 1975-1995", in : COUSSY Jean et VALLIN Jacques (dir.), *Crise et population en Afrique*, p. 495-520. – Paris, CEPED, 580 p. (Les Études du CEPED, n° 13).
- DNSI, 1994. – *Emploi et secteur informel au Mali en 1989. Résultats de l'enquête nationale sur les activités économiques des ménages (secteur informel).* – Bamako, DNSI, 65 p.

- GERSHUNY Jonathan, 1995. – "Historical Changes in Time Use Patterns", *Bulletin of the International Statistical Institute*. (Communication présentée à la 50^e session de l'Institut international de statistique, Pékin, 21-29 août 1995).
- GOLDSCHMIDT-CLERMONT Luisella, 1982. – *Unpaid Work in the Household. A review of economic evaluation methods*. – Genève, BIT, 137 p.
- HARVEY A.S., 1995. – "The role of time use in Quantifying Paid and Unpaid Work", *Bulletin of the International Statistical Institute*. (Communication présentée à la 50^e session de l'Institut international de statistique, Pékin, 21-29 août 1995).
- NATIONS UNIES, 1992. – *Les femmes dans le monde, 1970-90. Des chiffres et des idées*. – New York, Nations Unies, 122 p. (Statistiques et indicateurs sociaux, série K, n° 8).
- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES, 1995. – *Situation de l'emploi 1991-92*. – Alger, ONS, 55 p. (Collections statistiques, n° 58).
- PNUD, 1995. – *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. – Paris, Économica, 251 p.
- UNITED NATIONS, 1995. – *The World's women 1995. Trends and Statistics*. – New York, United Nations, 188 p. (Social Statistics and Indicators, series K, n° 12).

A vertical arrangement of two African art sculptures. The top one is a large, dark, stylized mask with a prominent, textured headdress. The bottom one is a smaller, dark, stylized figure of a person sitting or crouching. Both are set against a white background.

GENRE ET DÉVELOPPEMENT : DES PISTES À SUIVRE

Édité par
Thérèse Locoh
Annie Labourie-Racapé
Christine Tichit

DOCUMENTS ET MANUELS DU CEPED N° 5

**Thérèse LOCOH
Annie LABOURIE-RACAPÉ
Christine TICHIT**

**GENRE ET
DÉVELOPPEMENT :
DES PISTES À SUIVRE**

**Textes d'une rencontre scientifique à Paris
(11-12 juin 1996)**

Avant-propos de Thérèse Locoh et Gilles Saint-Martin

**Centre français sur la population et le développement
(EHESS-INED-INSEE-ORSTOM-Université Paris VI)**

Décembre 1996